

COMMUNIQUÉ

Taxe professionnelle

Les villes moyennes veulent connaître l'impact territorial de la réforme

Attentive au débat ayant lieu devant la représentation nationale sur le projet de loi de finances pour 2010 et sur le remplacement de la taxe professionnelle, la Fédération des Maires des Villes Moyennes (FMVM) estime que les parlementaires ne doivent pas hésiter à renforcer les dispositions destinées à faire bénéficier le bloc local (communes et intercommunalités) d'une fraction de cotisation complémentaire assise sur la valeur ajoutée.

La FMVM souligne que la territorialisation d'une partie substantielle de cette assiette au profit des acteurs publics de proximité que sont les communes et les intercommunalités est un aspect non-négociable de cette réforme. Cet objectif n'est aujourd'hui malheureusement pas totalement atteint.

La FMVM déplore aussi que la question du relèvement du seuil lié au chiffre d'affaires pour l'application du barème applicable au calcul de la cotisation complémentaire soit sans cesse au centre des discussions, alors que les aspects liés à l'attribution d'une compensation pérenne à l'euro près et ceux liés à une meilleure péréquation entre les collectivités sont tout au moins aussi importants.

S'il n'appartient pas aux élus de déterminer quel est le secteur le plus compétitif du pays, ni quel est celui le plus créateur d'emploi, ni lequel doit être le plus favorisé ou le moins pénalisé, les maires des villes moyennes jugent que cette réforme répond déjà généreusement à l'objectif de rendre l'industrie du pays plus compétitive. En réduisant en permanence l'assiette plancher et le plafond de la future cotisation économique territoriale, le Gouvernement prend le risque de faire des ménages les victimes collatérales de cette réforme.

Les maires des villes moyennes estiment aussi que le temps est venu d'œuvrer davantage en faveur du bloc local et qu'il est nécessaire - la discussion budgétaire étant engagée - d'analyser en détail l'impact territorial de cette réforme. La FMVM demande à pouvoir connaître les effets réels de cette réforme fiscale qui impacte l'ensemble des décideurs publics locaux.

La FMVM

Association créée en 1988, présidée par Bruno Bourg-Broc, député maire de Châlons-en-Champagne, la Fédération des Maires des Villes Moyennes (FMVM) regroupe les maires des villes centre dont la population est comprise entre 20 000 et 100 000 habitants ainsi que les présidents des intercommunalités à fiscalité propre qui intègrent une ville moyenne.

La FMVM identifie et étudie les spécificités des villes moyennes et de leurs agglomérations, pôles d'équilibre entre les métropoles régionales et les territoires ruraux. Les villes moyennes et leurs intercommunalités sont des lieux de convergences et de mobilisation des énergies urbaines et rurales, où la qualité de vie constitue un facteur fort d'attractivité.

Organe de réflexion et de conseil, elle est une force de proposition pour la défense et la reconnaissance des villes moyennes et de leurs intercommunalités. Paritaire dans ses instances de décision, la FMVM compte aujourd'hui 190 adhérents.

FMVM
5, rue Jean Bart
75006 Paris – France

Contacts :

Armand Pinoteau, chargé de mission
Nicole Gibourdel, déléguée générale

Tél. : +33 1 45 44 99 61
Fax : +33 1 45 44 24 50
fmvm@villesmoyennes.asso.fr
www.villesmoyennes.asso.fr